

Bosredon, secrétaire-général du ministère de l'intérieur, maître des requêtes en service extraordinaire; M. Perret, auditeur de 1<sup>re</sup> classe, maître des requêtes de 2<sup>me</sup> classe et M. Grandjean, auditeur de 2<sup>me</sup> classe au conseil d'Etat.

Nous lisons dans le Toulonnais :

Malgré les dénégations de la presse parisienne sur le prochain voyage de l'Empereur en Algérie, nous croyons pouvoir affirmer que des ordres ont été donnés à Toulon pour un voyage dans le Midi de S. M. l'Empereur et du Prince impérial. C'est à Toulon que les augustes voyageurs s'embarqueraient pour visiter notre belle colonie qui souffre, attend et espère.

Le 61<sup>e</sup> numéro du Bulletin administratif de l'instruction publique contient un arrêté ministériel, en date du 23 mars dernier, modifiant les programmes de l'enseignement littéraire et scientifique des lycées, conformément au décret du 4 décembre 1864, qui a définitivement aboli la bifurcation.

Le thème grec est supprimé dans les classes de troisième et de seconde. La narration française disparaît des mêmes classes, où elle sera remplacée par la rédaction d'histoire, qui devra prendre un caractère plus littéraire.

La géographie de la France est reportée de la classe de rhétorique dans celle de troisième, où elle fera partie de la description de l'Europe.

L'histoire naturelle, précédemment divisée entre la rhétorique et la philosophie, prend dorénavant place en seconde.

Une révision des cours de géographie de seconde et de troisième aura lieu dans la classe de rhétorique, qui sera allégée de quelques détails d'histoire reportés en philosophie.

Le cours de mathématiques sera simplifié pour la troisième, qui aura ainsi que la seconde, chaque semaine, deux leçons d'enseignement scientifique.

La rhétorique devra comprendre une étude approfondie des auteurs, qui remplacera le programme des questions élémentaires de littérature et de rhétorique. Des conférences scientifiques seront établies dans cette classe, afin d'engager les candidats aux écoles spéciales à terminer leurs études littéraires.

La classe de philosophie comprendra, outre ses deux grands enseignements de la philosophie et de l'histoire contemporaine, le cours des sciences physiques.

Nous empruntons à la Patrie ses nouvelles particulières du Sénégal :

Le gouverneur a adressé aux autorités des provinces de la colonie et à tous les souverains avec lesquels nous avons des traités de commerce, une circulaire pour leur annoncer qu'une exposition locale aura lieu au mois de juin de l'année 1866 à Saint-Louis et qu'une grande exposition aura lieu à Paris en 1867. Cette circulaire a été parfaitement accueillie, et tout fait espérer que le Sénégal sera dignement représenté à ces deux grandes expositions.

Les nouvelles de l'intérieur sont bonnes; le Cayor, au sujet duquel on avait eu quelques appréhensions, jouit de la plus grande tranquillité.

Le transport à vapeur la Sèvre a quitté Gorée, où il se trouvait, et a continué sa route pour le Gabon. — E.-B. Gullaud.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX

FAITS DIVERS

On lit dans le Moniteur :

Les travaux de maçonnerie du Grand Opéra, interrompus au mois de décembre, vont être poussés avec une nouvelle activité.

Ce monument, quoique encore loin de son achèvement, frappe déjà par l'ampleur de ses proportions. En pénétrant par la porte principale, on trouve, précédant le grand vestibule, dont le sépare une superbe arcade, un péristyle à cinq travées de face. Cet immense vestibule a un plafond formé par cinq voûtes d'arc de grande portée; à chacune de ses extrémités s'ouvre un vestibule octogone communiquant d'une part avec la galerie principale, et de l'autre avec des galeries en retour s'allongeant jusqu'au pavillon de transept. Ces trois vestibules serviront de promenoir ou de salles d'attente.

De là on arrive, par deux travées latérales et cinq de face, à un autre vestibule où sera placé le contrôle, puis on pénètre de plain-pied dans le grand escalier d'un côté, de l'autre dans deux escaliers latéraux destinés à desservir tous les étages.

Un pavillon saillant formant rotonde s'élève dans l'axe du transept, sur le flanc droit du bâtiment. C'est par là qu'entre-ront les voitures des abonnés. Toutes les précautions sont prises pour éviter les embarras, en cas d'encombrement.

Trois couloirs parallèles conduiront les abonnés à leur salon d'attente, sorte de crypte élégante placée sous le parterre.

Cette pièce, de forme circulaire, est percée par douze baies dont trois servent

aux couloirs d'arrivée. trois à l'entrée des salles d'attente de la livrée, trois autres aux communications avec les vestibules des escaliers et les trois autres mèneront à une sorte de grotte ornée de vasques, de jets d'eau et de statues emblématiques.

Au tour de cette rotonde courra une galerie composée d'une colonnade de seize colonnes isolées avec arcade à plein cintre et portant une coupole et une voûte annulaire indépendante de la voûte du milieu existant entre la colonnade et les parois.

Au-dessous de l'armature en métal destinée à soutenir le parterre, une autre armature en fer sera établie pour protéger le plafond convexe du salon inférieur contre les trépidations occasionnées par le mouvement des bals masqués.

Malgré la suspension de la maçonnerie en hiver, les charpentiers en fer et les sculpteurs n'avaient pas cessé leurs travaux.

Au concours de Poissy le prix d'honneur pour les bœufs, a été remporté par M. Daubin, de Magnac-Laval (Haute-Vienne); M. de Béhague, de Dampierre (Loiret), a eu le prix d'honneur des vaches primées; pour les moutons et les porcs les prix d'honneur sont échus à M. de Bouillet, de Villars (Nièvre), et Lacour-Bailly, de Saint-Fargeau (Yonne).

Nous lisons dans le Temps : « Un négociant estimé, M. D..., vient de mourir presque subitement, laissant ses affaires dans une situation assez embarrassée pour qu'on eût à redouter une suspension de paiements. Heureusement, M. D... avait songé à faire assurer sa vie.

En faisant l'inventaire de ses papiers, on a trouvé un contrat d'assurance de deux cent mille francs, qu'il avait souscrit quelques années avant sa mort à l'insu de sa famille. Ce secours inattendu a permis à ses héritiers de désintéresser immédiatement les créanciers, et d'échapper ainsi aux conséquences toujours désastreuses d'une liquidation forcée. Nous sommes heureux d'apprendre que, grâce à la sage prévoyance de son chef, on n'aura pas à déplore la chute d'une maison honorable : voilà une réponse topique à M. Dupin. »

On est toujours sans nouvelles de M. A.-F., ingénieur civil, parti de Paris le 23 février dernier, et arrivé à Lyon le lendemain matin, 24, par l'express. Sa famille désolée et sa maison, inquiètes d'un silence aussi prolongé, qu'on ne peut attribuer qu'à un accident ou à une maladie grave, prient instamment les personnes qui pourraient donner des renseignements sur son compte, de les adresser de suite à M. Flechy, son père, rue des Fossés-Saint-Jacques, 14, à Paris.

Signalement : Grand, teint peu coloré, cheveux et moustaches châtain foncé, âgé de vingt-huit ans.

Les journaux de Lyon citent un nouvel exemple de l'imprudence qu'il y a pour l'homme de rester trop longtemps exposé, immobile, aux rayons du soleil d'avril, aussi perfide que dangereux. Le 9 de ce mois, à neuf heures du matin, un garçon de six à sept ans, se sentant fatigué, alla s'étendre comme un lézard sur des pièces de bois entreposées dans la rue Duguesclin, à Lyon. Au bout de quelque temps, des passants, surpris de l'immobilité de cet enfant, s'approchèrent de lui et le trouvèrent inanimé. On le transporta immédiatement à la pharmacie des sœurs de la place Saint-Pothin, mais les soins les plus employés et les mieux entendus ne purent le rappeler à la vie.

Il y a environ douze ans, un marchand de bestiaux de la Silésie prussienne fut assassiné et dévalisé sans que rien ait pu mettre sur la trace de l'assassin. Mais la vérité finit toujours par être connue, et cette fois elle a éclaté de la façon la plus affreusement dramatique. Un an après le crime, la fille de la victime avait épousé un maître beucher.

Or, dernièrement, en mettant tout en ordre pour son déménagement qui devait avoir lieu le lendemain, elle aperçut avec effroi dans les effets de son mari une petite bourse brodée d'argent qu'elle avait elle-même faite pour son père et qui avait disparu, après l'assassinat, ainsi que différents autres objets.

Un horrible soupçon lui traversa l'esprit; elle osa l'exprimer à celui qui en était l'objet, et ayant recueilli des aveux complets, la malheureuse femme a dû livrer elle-même à la justice le meurtrier de son père qui n'était autre que son mari.

Nous empruntons au Sport les détails suivants, à propos de Jules Gérard :

Un fait assez singulier, et qui pourrait, de prime-abord, frappé par son côté bizarre les esprits un peu superstitieux, se rattache au triste dénouement, simple accident ou guet-apens prémédité, qui est venu si fatalement terminer la carrière du tueur de lions.

Avant de s'embarquer pour son expédition, Jules Gérard avait, à Liverpool même, tracé sur une carte anglaise parfaitement détaillée qu'il a envoyée à un ami, et que celui-ci a bien voulu nous communiquer, le long itinéraire qu'il devait effectuer et qui, du point de départ au terme de son voyage, ne comprenait pas moins de 14,640 kilomètres, soit 2,910 lieues. Une double ligne, dessinée par lui au crayon rouge et bleu, indique tout cet énorme parcours, et des flèches à l'encre, également de sa main, placées de distance en distance, marquent la direction que suit le voyageur, tantôt par mer, tantôt par terre.

Or, sur cette même carte, juste en face la petite rivière le Joug, où il est mort, soit assassiné, soit noyé, existe, faite à l'encre de sa main, une espèce de croix

latine qui remplace là, on ne sait pourquoi, le trait indicateur primitif, la flèche. On dirait un signe placé là à dessein comme pour indiquer un tumulus, ou tombeau élevé à la mémoire de quelqu'un entre le Sherbro et les sources du Niger. Était-ce un secret pressentiment? Est-ce simplement un pieux souvenir donné par Gérard au célèbre voyageur anglais auquel revient l'honneur d'avoir découvert ces mêmes sources? Voilà ce que personne ne peut dire!

Un incendie assez grave, dit le Nouvelliste de Rouen, a éclaté jeudi, vers une heure du matin, dans le hameau d'Henneville, près de Criquetot et a réduit en cendres, en peu de temps, malgré les prompts secours qui ont été apportés par les habitants de ce village, une maison d'habitation occupée par M. Ricouard, les hongrards et les écuries. Trois chevaux ont été brûlés. La perte totale des immeubles et meubles, qui sont assurés à la compagnie la Nationale, sont évalués approximativement à 27,000 fr.

On dit qu'un malheur n'arrive jamais seul. L'adage s'est vérifié dans cette circonstance, car le sinistre dont nous venons de parler n'a été que la conséquence immédiate d'un autre événement plus cruel encore pour la veuve Ricouard.

La nuit même de l'incendie, à minuit et demi, M. Ricouard, malade depuis quelque temps, rendait le dernier soupir entre les bras de sa femme, d'un enfant de quinze ans et d'un médecin. Après que le malade eut cessé de vivre, l'enfant s'en fut à l'écurie harnacher un cheval pour reconduire le médecin qui avait fermé les yeux de son père.

C'est dans cette occupation que le pauvre enfant, ému, comme on peut le concevoir, a, sans doute, oublié d'éteindre sa lanterne en sortant de l'écurie; de là l'origine de l'incendie qui a éclaté, une heure après, avec une extrême violence.

Par suite du rapide développement des flammes, on a dû se hâter d'enlever de la maison d'habitation le corps du défunt, qui a été transporté dans une grange, à quelque distance de là.

Le Journal de l'Aisne rapporte qu'un épouvantable incendie, allumé par un coup de fusil imprudemment tiré sur un toit de paille, vient de réduire en cendres une partie du village de Lappion. On évalue à 70 ou 80 les habitations et les bâtiments dévorés par les flammes. Les pertes sont considérables.

Le feu ayant pris au milieu de la journée, on a pu sauver tous les bestiaux, et on n'a eu à déplore ni mort ni blessures parmi les innombrables travailleurs accourus de tous côtés pour prêter leur concours à cette douloureuse œuvre de sauvetage.

On lit dans le Journal d'Avranches : « Un drame que nous aurions tenu pour légendaire, si des personnes autorisées, ne l'avaient affirmé devant nous, vient de se passer dans l'arrondissement de Mortain :

Un cultivateur de C..., commune depuis quelque temps célèbre... en cour d'assises, devait aller à la foire de N... vendre son bétail. La veille il avait fait part de ce projet à des charpentiers qui travaillaient chez lui. Ceux-ci, heureux de trouver une occasion de satisfaire leur mauvais instinct et d'exercer pour un jour un métier lucratif, se concertèrent aussitôt pour dépouiller le malheureux fermier.

Le lendemain donc, ils se rendirent, vers le soir, sur la route de N... à la rencontre du sieur X..., et le sommèrent de leur abandonner l'argent qu'il portait sur lui. X..., pris de frayeur, ne songea pas à faire de la résistance; il promit tout, pourvu qu'on lui laissât la vie. Mais tel n'était pas le dessein de nos hardis malfaiteurs : quand ils furent nantis de l'argent (500 fr. environ), ils lui enjoignirent d'opter pour le genre de mort qu'il désirait. Un étang se trouvait tout proche : le fermier demanda qu'on l'y jetât. Après l'avoir dépouillé de tous ses vêtements, deux des charpentiers se chargèrent de l'exécution. Le sieur X..., lancé dans l'étang, ne perdit pas son sang-froid; il se dirigea vers un arbre sur la berge, dont le branchage après Dieu le sauva. Rentré chez lui, il dépêcha son domestique vers les gendarmes, qui couchèrent dans la maison et prirent nos malfaiteurs d'un seul coup de filet, au moment où ils rentraient, avec un aplomb imperturbable, pour reprendre leurs travaux. »

Un avocat, M. Léonard, a entrepris une campagne, qui dure depuis trois ou quatre ans, contre les Compagnies de chemins de fer, dans le but de faire redresser leurs abus de monopole, et restituer les fausses taxes, etc. Voici un exemple de sa manière de procéder :

L'été dernier, le persévérant avocat est chargé de réclamer du chemin de fer de Lyon une indemnité pour cause de retard dans l'arrivage d'un panier de raisin. — Il avait mis, je crois, quinze jours à venir de la Bourgogne. Vous devinez dans quel état.

Après appels et remises, l'affaire est plaidée, et le tribunal condamne la Compagnie à payer au propriétaire du raisin 186 fr. de dommages-intérêts. M. Léonard va simplement, sans lever le jugement, demander le paiement de l'indemnité, plus quelques menus frais. On lui rit au nez et on lui donne à entendre que d'autres raisins ont le temps de mûrir avant que ceux-là soient payés.

Le jugement étant en dernier ressort, l'avocat s'en fait délivrer une grosse et se rend intrépidement au siège de la Compagnie, accompagné d'un huissier pour faire une nouvelle demande à fin de paiement. On le renvoie de rechef aux prochaines vendanges.

Alors, sans s'inquiéter du côté comique

de la chose, l'avocat requiert l'huissier de saisir, en vertu du jugement, le matériel de la Compagnie, et tout d'abord une locomotive qui était en partance.

Je vous laisse à penser la consternation dans laquelle cette audace jeta les employés de la Compagnie. Il fallut bien avertir un des gros bonnets de l'administration, qui s'empressa de faire payer au saisissant principal, intérêts, frais et autres accessoires.

Ne soyez pas surpris, après cela, que M. Léonard commence à devenir la terreur des Compagnies.

Au moment où tous les esprits sont tendus vers le Salon qui se prépare, il n'est peut-être pas inutile de s'occuper d'une institution sans précédent qui vient de se fonder à Munich. C'est une Société de découragement pour les beaux-arts.

Quelques riches Bavaurois; et je regrette de ne point connaître leurs noms pour les livrer à la reconnaissance publique, se sont dit : « Depuis que les gouvernements se sont avisés de protéger les arts, il n'y a plus d'artistes. Autrefois, on était sûr d'en compter trois ou quatre qui tenaient le premier rang et suffisaient à l'illustration de leur époque. Aujourd'hui qu'on s'est avisé de les arroser de médailles, de décorations et de commandes officielles, il n'y en a plus un seul. En revanche les médiocrités pullulent; elles sont comme les folles herbes qui étouffent le bon grain, et empêchent l'épi de se former. Ceci prouve clair comme le jour que les médailles, les décorations et les commandes ne sont pas l'engrais qui fait pousser le génie. Il faut trouver le remède à cette situation déplorable. Il faut, coûte que coûte, arriver à décourager les imbéciles, à débarrasser le champ des mauvaises herbes qui l'obstruent. Peut-être alors, dans l'espace redevenu libre, le bon grain germera et fructifiera. »

Et ces hommes avisés ont fondé leur Société de découragement, au capital de 300,000 florins.

Voici comment ils procèdent.

Un peintre a fait un tableau; un sculpteur, une statue. On fait venir le peintre ou le sculpteur.

Monsieur, la Société a remarqué votre œuvre et désire l'acheter.

Monsieur, je suis confus...

Il n'y a pas de quoi. Votre œuvre réunit toutes les conditions qui nous sont imposées par nos statuts dans le choix des morceaux que nous voulons acquérir. Elle est d'une conception des plus banales, et d'une exécution des plus faibles. Elle dénote chez son auteur l'absence complète des qualités les plus essentielles à l'artiste. Combien en demandez-vous?

Mais, messieurs, si cette œuvre ne vaut rien, pourquoi l'acheter?

Que vous importe, du moment que nous y mettons le prix?

Soit. Eh bien! messieurs, c'est cinq cents florins.

Cinq cents florins, rien de plus?

Rien de plus.

Eh bien, ce n'est pas cinq cents florins, une fois payés, que la Société vous offre; c'est mille florins de rente, qui vous seront servis chaque année et d'avance, à la seule condition que vous renonciez dès aujourd'hui à l'art que vous cultivez. Vous n'êtes fait ni pour la peinture, ni pour la sculpture. Pourquoi vous épouser la cervelle et vous fatiguer la main à confectionner des platitudes qui énervent vos contemporains? Rentrez dans la vie réelle, prenez un état sérieux. Les mille francs de rente que nous nous engageons à vous servir vous seront une base solide d'opérations, et au besoin un abri contre les revers de l'industrie. Vous vivrez une vie paisible; vous ferez le bonheur de votre femme et donnerez une éducation convenable à vos enfants. Cela ne vaut-il pas mieux que de gâcher du marbre dont on pourrait faire de belles corniches à nos maisons, ou de barbouiller des toiles dont tant de pauvres gens feraient des nappes et des serviettes?

L'homme est étonné d'abord d'entendre un tel langage; mais bientôt il réfléchit et suivant les conseils de la droite raison, il accepte.

Quels services une société semblable opérant en France ne nous rendrait-elle pas! Il n'y a qu'une chose à craindre, c'est que le fonds social ne soit rapidement épuisé, tant la sottise abonde. Mais avec de l'abnégation et du dévouement on vient à bout de tout.

HAVRE. — Mercredi. — Les avis de Manchester refroidissent un peu notre marché, et nous n'avons eu ce matin qu'une demande modérée, sans changement sensible. Avec 100 b. de Madras, avril, les ventes à quatre heures et demie ne dépassent pas 562.

BRADFORD, 6 avril. — LAINES. — La semaine qui vient de s'écouler n'a pas amené grand changement; ce matin cependant les demandes ont pris un caractère un peu plus actif.

Les opinions, quant à l'avenir, restent toujours très-diverses. Les prix sont dans une proportion assez irrégulière.

RISSES. — Les acheteurs arrivent en plus grand nombre, à cause du renouvellement de saison, mais les manufactures ne travaillent pour ainsi dire qu'au jour le jour, ayant beaucoup de marchandises fabriquées à l'avance; les prix sont encore en baisse.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

Une baisse de 1/8 sur les Comptés anglais, annoncée dès l'ouverture de la Bourse, n'a pas empêché la rente française de se maintenir aux Cours d'hier, quoiqu'il y ait eu un nouveau 1/8 de baisse à la seconde Cote anglaise, le 3 0/0 a conquis le Cours de 67.95, auquel il se maintient en clôture.

Le marché du Mexicain a été très agité; après avoir fait 54 1/8 et 54 1/2, le mexicain est descendu à 53 1/2 et ferme à ce Cours, ce qui le constitue en hausse de 1/8 sur hier.

La Société Générale a encore gagné 5 fr. à 605 fr. mais ce sont à peu près les seules valeurs qui aient gagné du terrain, les autres valeurs ont subi plus ou moins l'influence de la baisse de Londres et se tiennent assez lourdement.

Le Crédit Mobilier ferme à 821 fr. après avoir fait 827 fr. l'italien perd 5 c. au Cours de 66.15;

Les Transatlantiques faiblissent de 2 fr. à 538 fr., la fusion ferme au cours de la veille, 543 fr.

Les chemins sont presque tous en clôture au prix de la Bourse précédente, les variations en hausse ou en baisse n'excèdent pas 2 francs.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 67.75, à 1/2 96.

Banque de France, 3555.  
Crédit foncier, 1891-25.

TIRAGE 30 AVRIL

LOTÉRIE MUNICIPALE DES ANDELYS

(Tirage fixé par arrêté préfectoral.)

Prendre dès aujourd'hui des billets à 25 c. chez tous les libraires et débitants de tabac, où l'on peut aussi se procurer des billets à 25 c. de la grande et très intéressante Loterie des Enfants Pauvres et de la Loterie municipale de Chateauroux. Ensemble, 1135 lots (528,500 francs). Gros lots, 100,000, — 100,000 francs, et 150,000 francs à gagner pour 25 c.

Les tirages de ces Grandes Loteries (Andelys, — Enfants Pauvres — et Chateauroux) vont se succéder rapidement, ils ne seront jamais retardés.

Pour toutes chances de gain (528,500 f.) billets chez tous les libraires et débitants de tabac;

Mais s'ils n'ont plus de billets, adresser (mandat de poste ou timbres-poste) Cinq francs au Directeur du Bureau-Excellence, 68, rue Rivoli, Paris, pour recevoir immédiatement VINGT billets assortis et participer à toutes les chances de gain de cette somme de 528,500 francs.

Le compte-rendu de la compagnie d'assurances sur la vie The Gresham constate pour l'année 1864, les résultats suivants : Affaires proposées à la Compagnie dans l'année. 47,424,121 Affaires acceptées par la Cie. 38,766,325 Sinistres payés. 1,267,393

Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépôts, la Compagnie possède un fonds d'assurances net de plus de 12,500,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été de un million de francs. La prochaine répartition aura lieu à la fin de la présente année (1865).

La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée à Roubaix par M. Goudeman, rue Blanchemaille, 50.

MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACAHOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF DE DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le cacao, le sucre, le miel, le purgatif est sans irritation. C'est le meilleur purgatif dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la bile et les humeurs qui séjourneront dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

INSTITUTION PRÉPARATOIRE, dirigée par M. LORLON, 49, rue d'Enfer, Paris.

La première division comprend l'Ecole préparatoire de la Marine; la deuxième, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire, Centrale et les aspirants au Baccalauréat-ès-sciences. Telle est la direction donnée à l'enseignement, que les élèves, commençant de bonne heure leurs études préparatoires, et se trouvant, par suite, très promptement initiés aux épreuves des concours, gagnent un temps précieux pour leur admission. La rentrée aura lieu le 3 octobre prochain. 4967-8313

Il s'est vendu plus de trente mille exemplaires de l'Histoire de France illustrée de MM. Bordier et Charton. On y apprend l'histoire rien qu'en suivant du regard les nombreuses gravures représentant les faits et les hommes les plus célèbres, d'après les sources les plus certaines et dans le meilleur ordre. Le désir consciencieux d'être utile qui a dirigé l'exécution de cet ouvrage est le même qui a si bien réussi dans les Voyages anciens et modernes et le Magasin pittoresque.